Baisse des prix du médicament : le flou total

Compte Test - 2013-09-24 12:36:00 - Vu sur pharmacie.ma

Selon une source proche du dossier, le ministre de la santé vient, de soumettre pour validation le projet de décret concernant la baisse des prix des médicaments au ministre des affaires générales et de la gouvernance et à son homologue du commerce et de l'industrie.

Cette annonce a semé le trouble chez les industriels, mais aussi chez les organismes gestionnaires de l'Assurance maladie obligatoire. Les premiers dénoncent la décision et soulignent qu'«elle va à l'encontre des termes de l'accord qu'ils avaient eu avec le ministre», alors que les seconds se contentent de souligner que «cette mesure n'est pas du tout claire et nécessite quelques éclaircissements».

Dans les milieux de la santé, on tient à préciser que les 1000 produits incluent les 320 dont les prix ont déjà baissé en novembre 2011. Par déduction, on retombe alors à 680 produits. Il s'agit donc de la poursuite du processus amorcé par le département de El Houssain El Ouardi en accord avec les industriels. Dans un premier temps, il a concerné les produits dédiés au traitement des pathologies lourdes, de longue durée et coûteuses, et dont le prix dépasse les 500 DH. En contrepartie, le ministre s'était engagé à revoir à la hausse le prix d'environ 2 000 produits. Or, depuis début 2012, il n'y a eu aucune augmentation des prix. Ce qui explique la déception des laboratoires dont certains disent avoir mis en veilleuse leurs projets de développement.